

Gentiny Ngobila vs Godé Mpoyi : le VPM Peter Kazadi tente une ultime réconciliation

P. 3

ECONEWS

Directeur de Publication : Faustin Kuediasala N° 797 du mercredi 18 au jeudi 19 octobre 2023 Prix : 3.000 FC

Journal en ligne
et Tri-hebdomadaire
d'informations générales

Complexe Nzigi (ex-Muana Nteba),
Local n°50, Kinshasa/Gombe
Tél : +243 81 904 17 63/89 301 93 05
+ 243 903 185 670
E-mail : kuediasala@gmail.com
www.econewsrdc.com
L'info qui fait échos

Wazalendo, ce couteau à double tranchant entre les mains de Kinshasa

P. 2

Malgré le rétropédalage de la DGM et de la DGDA

Le TP Mazembe ne jouera pas son premier match de l'African Football League à Lubumbashi

Pour son premier match de l'African Football League qui devait l'opposer ce samedi dans son stade de Kamalondo, à Lubumbashi, le TP Mazembe a été contraint de se délocaliser vers Dar es-Salaam, capitale de la Tanzanie, où le match est programmé pour le dimanche. La faute est aux dysfonctionnements dans le dédouanement à la frontière de Kasumbalesa, dans la province du Haut-Katanga, affrété par la CAF (Confédération africaine de football association). Finalement, c'est hier mardi 17 octobre que la DGDA (Direction générale des douanes et accises) a décanté la situation, autorisant l'entrée en RDC des matériels de la CAF. Une décision qui ne change en rien l'option de délocalisation vers Dar es-Salaam, déjà actée par la CAF. P. 3



PARLONS-EN

Des aléas d'un football politisé

ECONEWS

C'est une première d'un aloi discutable dans l'histoire du football congolais. Du matériel audiovisuel de la CAF consigné en douane; des officiels privés de visas d'entrée; un stade Mazembe ceinturé par les forces de police. Finalement, l'équipe lusoise obligée bien malgré elle de livrer son premier match de la toute nouvelle Super Ligue africaine de football à Dar es Salaam en Tanzanie. Quoique l'on ait appris à la mi-journée de sources fiables ce mardi que la situation avait quelque peu été décantée. Mais le mal était fait.

(Lire en page 2)

L'ODEP dénonce de graves irrégularités dans le recrutement de la direction générale de l'ARMP

P. 5

Centre de négoce de Musompo : une réalisation du Groupe MES Sarl dans l'encadrement de l'artisanat minier au Lualaba

PP. 6-7

Wazalendo, ce couteau à double tranchant entre les mains de Kinshasa

Les Wazalendo, ces jeunes patriotes qui impressionnent par leur exploit dans la partie Est de la République où ils sont en train de reconquérir des territoires, autrefois sous contrôle des terroristes du M23, intriquent à la fois. Qui sont-ils ? D'où viennent-ils ? Qui les approvisionnent en armes ? Pour quelle cause se battent-ils ? Autant de questions qui alimentent la chronique et laisse presque perplexes l'opinion publique nationale. Au Gouvernement, on salue leur bravoure, tout en évitant de se reconnaître dans leurs actions. Même attitude dans les rangs des Forces armées de la RDC, qui se disant respectueuses du cessez-le-feu signé

Des informations parcellaires relayées principalement dans les réseaux sociaux font état au cours des dernières semaines des conquêtes territoriales engrangées par les Wazalendo, ces groupes armés formés de « patriotes » dans la lutte qu'ils mènent contre l'occupation des pans entiers des territoires de Rutshuru et d'une partie du Masisi (Nord-Kivu) par le M23, ouvertement soutenu par les forces armées rwandaises. Une collusion avec le Rwanda amplement documentée par l'ONU et certains cercles politiques de l'Union européenne.

Les appels au régime rwandais à retirer ses troupes du sol congolais sont restés lettre morte, le maître de Kigali campant mordicus sur sa position selon laquelle la crise sécuritaire est une affaire strictement congolo-congolaise.

Ces Wazalendo, faut-il le rappeler, sont issus des groupes armés qui naguère combattaient les troupes loyalistes dans l'Est de la République Démocratique du Congo, mais qui avaient favorablement répondu aux différents ronds des négociations avec le gouvernement congolais dans le cadre du Processus de Nairobi. Ils acceptaient de déposer les armes et de rejoindre le programme de désarmement, démobilisation, relèvement communautaire et stabilisation (PDDRC-S). Or, le M23, à l'instigation du Rwandais Paul Kagamé avait brillé par son absence tant à Luanda qu'à Nairobi, s'en tenant à sa demande à son leitmotiv devenu suranné : celui de négociations directes avec le pouvoir de Kinshasa.

Mettant à profit l'apathie de la force sous-régionale de l'EAC que Kinshasa accuse de connivence avec la « rébellion » du M23 et les troupes rwandaises, ces dernières se sont employées à opérer un maillage territorial dans cette région riche en ressources minières allègrement pillées au profit de Kigali, et faisant régulièrement peser la menace d'une prise de la capitale régionale, Goma.

L'avancée des Wazalendo interroge sur leurs capacités militaires qui leur permettent de tenir tête avec un certain succès à une armée que même le secrétaire général de l'ONU jugeait publiquement dotée de moyens dont même la MONUSCO était dépourvue.

Pendant que l'armée nationale observe le prescrit principal du Processus, dit de Luanda de novembre 2022, instituant une forme de cessez-le-feu, comptant sur une hypothétique bonne foi d'un ennemi à la solde de l'étranger, les

Wazalendo mettent à contribution leur connaissance du terrain, étant essentiellement constitués de jeunes originaires des contrées du Nord-Kivu qui leur permet d'infliger des revers aux forces coalisées M23-RDF.

UN DANGEREUX REVERS DE LA MÉDAILLE

Quand on lui pose la question sur le subit activisme des groupes armés hier encore opposés aux forces loyalistes, Patrick Muyaya, ministre de la Communication et Médias, de surcroît porte-parole du Gouvernement, réserve une réponse immuable : « Nous, en tant que Gouvernement, nous nous en tenons au cessez-le-feu dans le cadre du Processus de Luanda. En revanche, nous ne pouvons pas nous opposer à la volonté des compatriotes qui ont décidé de défendre leur patrie avec les moyens qui sont les leurs », ajoutant que l'institution d'une réserve de l'armée nationale en cours de légalisation est parfaitement en adéquation avec la re-

cherche de l'instauration de la paix dans la partie Est de la RDC.

« Cela ne signifie pas que les Wazalendo, une fois la paix rétablie seront intégrés de manière automatique au sein de nos Forces armées. Un travail fouillé d'identification sera opéré pour nous assurer de la loyauté et des compétences des uns et des autres » a-t-il ajouté.

La question qui se pose est justement celle de savoir le sort qui sera réservé aux Wazalendo dans le cas où ces derniers seraient amenés à revendiquer des gains significatifs dans leur reconquête des territoires perdus depuis la prise du poste frontalier de Bunagana à la mi-juin 2022. Au-delà de la classique demande de l'intégration dans les forces armées loyalistes et le dispositif politique, ils pourraient tout aussi bien engager le gouvernement de Kinshasa à leur concéder une administration autonome au nom de sacrifices consentis dans la libération d'une région longtemps meurtrie.

Mais ceci reste l'une des gages majeures auxquelles le pou-

voir post-élections devra faire face.

A tout prendre, à l'éternel problème sécuritaire de la région meurtrie de l'Est de la République Démocratique du Congo, la montée en puissance des Wazalendos en crée un autre, plus complexe que ce pourquoi ils ont décidé de mettre leur vie en danger.

Dans la région, l'activisme des Wazalendos soulève déjà de vives protestations dans les rangs des partenaires de la RDC au sein de la Communauté de l'Afrique Australe (EAC, en anglais). La récente altercation entre les Wazalendo et les troupes ougandaises opérant dans le cadre de la Force régionale de l'EAC a donné toute l'étendue de ce problème, remettant en cause la sincérité de Kinshasa dans les actions convenues aussi bien à Luanda qu'à Nairobi.

Loin de résoudre l'équation sécuritaire en récupérant du terrain par rapport au M23, les Wazalendo risquent de devenir un vrai problème autant pour Kinshasa que l'ensemble de la région des Grands Lacs.

NE PAS IRRITER LES NATIONS UNIES

Alors qu'au Conseil de sécurité des Nations unies, des lignes en faveur de la RDC, l'intrusion des Wazalendo risque de compliquer la donne.

Ainsi, on apprend que le Conseil de sécurité a condamné lundi le soutien extérieur apporté aux rebelles du M23 et appelé à y mettre un terme et à se retirer immédiatement de la RDC. C'est ce qui ressort d'un communiqué de presse, rendu public par le Conseil de sécurité sur son site, suite à une réunion sur la situation en RDC, lundi.

« Le Conseil condamne le soutien apporté au M23 par toutes parties extérieures et exige d'elles qu'elles y mettent un terme et se retirent immédiatement de la RDC », peut-on lire dans le document.

Le Conseil de sécurité s'est, par ailleurs, déclaré « profondément préoccupé par les informations présentées par le Groupe d'experts sur la RDC concernant l'appui militaire extérieur fourni au M23 et le soutien apporté également aux Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR) par des forces militaires [congolaises, ndlr] ». Il a ainsi appelé « au calme » et à « une intensification du dialogue entre la RDC et le Rwanda pour faire avancer une paix durable dans la région ».

PARLONS-EN

Des aléas d'un football politisé

(Suite de la Une)

Et il a même la fâcheuse tendance à se perpétuer, dès lors que tout ce qui touche à l'équipe multi-titrée de Lubumbashi et à son stade d'instance homologuée par l'instance fautive du football africain, la CAF (les deux étant des propriétés de l'homme d'affaires et candidat de l'opposition à la présidentielle Moïse Katumbi).

Dans un passé si éloigné, pour ne pas prêter le flanc à des accusations d'une accointance avec leur ancien allié, l'opinion nationale avait assisté avec stupeur à la délocalisation des rencontres de football initialement programmées sur le terrain du TP Mazembe à Lubumbashi, alors que le stade des Martyrs était fermé aux rencontres internationales.

Pour ne pas fâcher les faucons pro-régime à Kinshasa, Saint Eloi Lupopo (alors présidé par le gouverneur du Haut-Katanga) avait livré son match à Ndola en Zambie; V. Club (avec à sa tête un conseiller du chef de l'Etat) se transportait à Brazzaville tandis que le DCMP foulait le sol de Luanda en Angola. Situation ubuesque qui avait poussé la CAF à taper du poing sur la table, menaçant de prendre des sanctions sévères. Il avait fallu la sagacité du sélectionneur français de l'équipe nationale de football pour convaincre les autorités politiques de Kinshasa et obtenir que les Léopards se produisent enfin sur le terrain de la capitale cupifère.

Moralité : la politisation à outrance du sport en général et du football congolais en particulier, phénomène qui connaît une recrudescence à la veille des élections générales de décembre est l'une de ces minuscules étincelles qui peuvent embraser toute une forêt.

A ceux qui ont perdu la mémoire, il est bon de rappeler que les émeutes de janvier 1959 qui aboutirent un an et demi plus tard à l'indépendance du Congo belge s'étaient greffées sur la frustration des supporters d'une équipe de football qui avait perdu ce jour-là au stade ex-roi Baudouin (devenu Tata Raphaël).



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

MISE À JOUR OPÉRATIONNELLE

Le lundi 16 octobre 2023, un convoi du contingent ougandais (UGACON) déployé dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC) dans le cadre de la Force régionale de la Communauté d'Afrique de l'Est (EACRF), alors qu'il était en route de Kiwanja à Bunagana pour se ravitailler, a rencontré une embuscade tendue par un groupe armé inconnu à Rukoro, région de Burai, le long de la route Rutshuru-Bunagana, territoire de Rutshuru. Les troupes se sont battues et ont atteint leur destination avec succès.

Des enquêtes ont été ouvertes visant à établir le groupe armé derrière cet acte odieux de provocation et le mobile qui le sous-tend.

L'EACRF reste engagé dans la protection des civils, conformément à son mandat, tout en faisant preuve de professionnalisme, mais à le droit d'imposer une protection guidée par les règles d'engagement si les troupes de l'EACRF sont menacées dans l'exercice de leurs fonctions dans la zone d'opération conjointe au Nord-Kivu.

Genty Nyngobila vs Godé Mpoyi : le VPM Peter Kazadi tente une ultime réconciliation

Après la suspension de toute activité à l'Assemblée provinciale de Kinshasa, le vice-Premier ministre en charge de l'Intérieur et Sécurité, Peter Kazadi, a convoqué mardi dans son cabinet de travail les deux frères ennemis de la ville. Il y avait, autour de lui, le président de l'Assemblée provinciale de Kinshasa, Godé Mpoyi, et le gouverneur de la ville, Genty Nyngobila. Regards fermés, les deux plus hauts responsables de la ville s'étaient présentés devant le VPM Peter Kazadi pour une ultime réconciliation. A deux mois des élections générales de décembre prochain, sont-ils prêts, tous membres de l'Union sacrée de la nation, à fumer le calumet de la paix ? Egalement député provincial, élu de la ville de Kinshasa, Peter Kazadi, qui connaît bien les pratiques et combines dans les deux camps, pense les amener à s'entendre pour ne pas gêner l'Union sacrée de la nation dans la ville de Kinshasa.

HUGO TAMUSA

Entre Godé Mpoyi, président de l'Assemblée provinciale de Kinshasa, et Genty Nyngobila, patron de l'Hôtel de ville, c'est «*je t'aime, moi non plus*».

Par cette décision du vice-Premier ministre en charge de l'Intérieur et Sécurité, Peter Kazadi, les activités ont été suspendues à l'organe délibérant de la ville, alors qu'une grande confusion entoure la survie du président Godé Mpoyi et de son questeur, Papy Empiana, tous deux sous le coup d'une double motion de défiance lancée par la majorité des élus

provinciaux de la ville

Mardi, les deux «enfants terribles» de la ville se sont donc retrouvés autour du VPM Peter Kazadi

Dans son télégramme du lundi, transmis à toutes les autorités de la ville de Kinshasa, le VPM Peter Kazadi a fait part de ses inquiétudes au regard de la dégradation de la situation sécuritaire à l'Assemblée provinciale de la ville. Par ce fait, le VPM Kazadi a donc tapé du poing sur la table, décidant qu'aucune tentative de convocation de plénière au sein de cet organe délibérant, ou encore toute autre manifestation dans l'hémicycle et autres endroits de



Ultime séance de réconciliation entre Genty Nyngobila et Godé Mpoyi autour du VPM Peter Kazadi

la ville de Kinshasa n'est autorisée jusqu'à nouvel ordre.

Le VPM réussira-t-il à les ramener sur le droit chemin ? C'est fort probable. Député provincial de Kinshasa, avant sa nomination comme VPM en charge de l'Intérieur au Gouvernement, Peter Kazadi maîtrise les arcanes aussi bien de l'Hôtel de ville que de l'Assemblée provinciale. A ce titre, il est donc bien placé – sur papier sans doute – à convaincre aussi bien Godé Mpoyi que Genty Nyngobila à

faire la paix des braves, dans l'intérêt de l'Union sacrée de la nation dont ils sont tous membres.

Depuis quelque temps, Godé Mpoyi et Genty Nyngobila s'entraînent, s'accusant d'importants détournements dans l'exercice de leurs fonctions.

Tout récemment, Godé Mpoyi a lancé, sans succès, au sein de l'Assemblée provinciale une tentative de destitution du gouverneur Genty Nyngobila. La réplique n'a pas tardé, le gou-

verneur ayant réussi, par la suite, le soutien d'un groupe de députés provinciaux pour déclencher la procédure de désaveu de Godé Mpoyi comme président de l'Assemblée provinciale de Kinshasa. Pour l'instant, l'un et l'autre continuent à occuper son poste, mais dans la ville de Kinshasa, c'est la pagaille totale.

Ce qui a valu l'intervention du VPM Peter Kazadi qui amorce un ultime raid pour sauver les institutions provinciales de la ville de Kinshasa.

Détention de Stanis Bujakera : une délégation de Reporters sans frontières saisit Patrick Muyaya

Le mardi 17 octobre 2023 dans son cabinet de travail, le ministre de la Communication et Médias, Patrick Muyaya Katembwe, a échangé avec une délégation de Reporters Sans Frontières, conduite par le responsable de son Bureau Afrique Subsaharienne Tshivis Tshivuadi de Journalistes en danger (JED).

Au menu de leurs échanges, le projet Médias et Elections, un projet sur la formation de professionnels de médias pendant la période électorale, mais également le dossier Stany Bujakera.

Cette délégation était constituée d'éléments du bureau de Dakar et du siège à Paris. Au sortir de l'audience, le chef de la délégation est revenu sur le dossier Bujakera.

«*Nous avons été reçus par le ministre de la Communication et Médias. Cela dans un contexte extrêmement difficile pour les médias de manière générale en République Démocratique du Congo. Difficile parce que notre confrère est en prison depuis au moins deux mois et nous avons fait*



Le porte-parole du Gouvernement échange avec les délégués de RSF

le tour de cette situation. Aussi, nous avons réitéré la position officielle de Reporters Sans Frontières qui est d'abandonner toutes les charges qui pèsent sur Bujakera et de le libérer totalement. Au-delà de Stany, nous avons également demandé l'abandon des charges qui pèsent sur les autres journalistes qui sont détenus», a soutenu Sadiibou Marong, responsable du Bureau Afrique

Subsaharienne de Reporters Sans Frontières au sortir de cette audience.

En dehors de ce dossier purement judiciaire, les deux parties ont aussi évoqué un projet de cette ONG de défense des journalistes qu'elle compte appuyer ici en République Démocratique du Congo.

D'après ce cadre de Reporters Sans Frontières, la RDC est prioritaire dans le pro-

jet Médias - Elections qui consiste à fournir des équipements aux journalistes tels que des gilets et des kits de premiers secours. Ce projet a aussi un volet formation. Enfin, le volet plaidoyer et formation à la couverture électorale.

Ce projet tire sa substance d'un monitoring fait par cette ONG, qui a constaté que généralement en période électorale, il s'observe beaucoup de violences et d'attaques contre les journalistes.

«*Et la RDC est déjà dans la période pré-électorale avec la campagne qui démarre bientôt. Nous avons estimé nécessaire de former les journalistes à bien couvrir la période électorale. Nous voulons privilégier l'aspect de la fiabilité et crédibilité de l'information*», a-t-il expliqué. Ce projet concerne non seulement la ville de Kinshasa, mais aussi Mbandaka, Goma, Lubumbashi.

TOUJOURS EN PRISON

Malgré les manifestations de sa corporation, Stanis Bujakera reste en prison. La

justice a rejeté une nouvelle fois la demande de main levée de détention et de liberté provisoire du journaliste redoutant qu'il ne prenne la poudre d'escampette.

Le procès du directeur adjoint de publication du site d'information Actualité.cd et correspondant du magazine Jeune Afrique s'est déroulé, vendredi dernier, devant le tribunal de grande instance de Kinshasa-Gombe.

Stanis Bujakera, aux arrêts depuis le 8 septembre 2023, est accusé notamment de «*faux en écriture, falsification des sceaux de l'Etat*», «*propagation de faux bruits*», «*transmission de messages erronés et contraires à la loi*».

L'affaire concerne un article publié fin août par Jeune Afrique, non signé du journaliste, qui se basait sur un document présenté comme une note des services de renseignements civils mettant en cause les renseignements militaires dans l'assassinat mi-juillet de l'ancien ministre et opposant Chérubin Okende. Il risque jusqu'à dix ans de prison.

La Cour constitutionnelle actionne la procédure «*par défaut*» : et si le sort de Matata était déjà scellé...

Dans le procès Matata, ouvert depuis lors à la Cour constitutionnelle, Dieudonné Kamuleta, son président, a finalement concrétisé sa promesse de poursuivre l'audience, avec ou sans la présence de l'ancien Premier ministre. Malgré l'insistance de sa défense qui a présenté un certificat médical, légalement notarié, Dieudonné Kamuleta n'a pas bougé d'un iota. Matata et ses deux co-accusés, à

savoir Deogratias Mutombo mwana Nyembo, ancien gouverneur de la Banque Centrale du Congo, et le Sud-africain Christo Grobler, patron d'Africom, seront donc jugés par défaut dans le présumé détournement de 88 millions USD de «Marché international de Kinshasa», un investissement greffé au projet de Parc agro-industriel de Bukanga-Lonzo.

FRANCIS N.

Dans le procès Matata, mettant en cause l'ancien Premier ministre et ses deux co-accusés, à savoir Deogratias Mutombo mwana Nyembo, ancien gouverneur de la Banque Centrale du Congo, et le Sud-africain Christo Grobler, patron d'Africom, entreprise gestionnaire du Parc agro-industriel de Bukanga-Lonzo, la Cour constitutionnelle a décidé, malgré l'opposition de la défense, de passer à la vitesse supérieure.

Dans l'affaire «*Marché international de Kinshasa*» pour la quelle Matata est accusé d'avoir détourné environ 88 millions USD, la Cour constitutionnelle a décidé, lundi 16 octobre, de juger le Premier ministre «*par défaut*», quoi qu'absent du pays pour raisons médicales. Les exceptions soulevées par sa défense, avec certificat médical dûment notarié, n'ont donc pas convaincu la Cour qui a opté pour la méthode forte.

A l'audience de lundi, le juge-président Dieudonné Kamuleta a presque donné le ton. La Cour «*retient le défaut à l'égard de Monsieur Matata et prie ses avocats de se retirer*»,

a déclaré le président Dieudonné Kamuleta, après une brève suspension de la séance.

Il s'agit d'une «*décision inique qui ne préserve pas le droit de la défense*», a réagi auprès de l'AFP Me Laurent Onyemba, l'un des avocats de Matata.

Matata Ponyo Mapon, candidat à l'élection présidentielle, sera jugé et condamné. C'est ce qui se profile à la Cour constitutionnelle, commente son équipe d'avocats.

L'un des membres de son collectif d'avocats note ce qui suit : «*La violation par la Cour constitutionnelle de son droit à la santé, pourtant garanti par l'article 47 de la Constitution, en dépit de la présentation par ses avocats d'un certificat notarié, est la preuve de plus qu'il n'a pas et n'aura pas droit à un procès équitable. Cet empiètement de la Haute Cour ne cache que mal une volonté manifeste d'en découdre avec un adversaire politique. N'oublions pas que la Cour constitutionnelle est partie prenante au processus électoral et que Matata est candidat président de la République*».

Quoi qu'il en soit, la Cour constitutionnelle n'est pas prête



Les juges constitutionnels au procès Matata

à suspendre l'instruction. Malade ou pa²s, le président Dieudonné Kamuleta a promis d'aller jusqu'au bout de la procédure.

Candidat à la présidentielle du 20 décembre 2023, Matata court le risque d'être écarté de la liste, en raison de son procès à la Cour constitutionnelle. «*C'est ce qui sera fait. Le juge Kamuleta a été nommé à ce poste pour exécuter cette sentence*», a fait part à Econews un haut cadre de LGD (Leadership et Gouvernance pour la Développement), parti politique de Matata Ponyo Mapon.

Pour le moment, Matata

Ponyo est en déplacement à l'étranger pour raisons de santé, confirme son entourage. Alors que certaines langues prédisaient déjà son exil pour se soustraire à la justice, son parti, LGD, a catégoriquement rejeté cette thèse. Sans doute qu'à la prochaine audience, Matata sera devant les juges constitutionnels pour plaider sa cause.

Pour rappel, c'est en novembre 2020 que l'Inspection générale des Finances (IGF) avait conclu, dans un rapport, que 205 millions de dollars US sur 285 millions USD décaissés par le Trésor public pour le parc agro-in-

dustriel de Bukanga-Lonzo avaient été détournés, mettant en cause Matata Ponyo Mapon, Premier ministre au moment des faits, comme «*auteur intellectuel*» de ce détournement.

Le 15 novembre 2021, la Cour constitutionnelle, la plus haute juridiction du pays, qui juge en premier et dernier ressort, sous administration Dieudonné Kaluba, avait estimé qu'elle n'avait pas compétence pour juger un ancien Premier ministre, coupant court aux poursuites contre lui.

En juin 2022, l'affaire était ramenée devant la Cour de cassation qui, le mois suivant, renvoyait l'ancien Premier ministre devant la Cour constitutionnelle pour être jugé à nouveau.

Le 18 novembre 2022, la Cour constitutionnelle, passée entre-temps sous administration Dieudonné Kamuleta, avait fait volte-face, s'estimant désormais «*compétente*» de juger un ancien Premier ministre. C'est sur base de ce dernier arrêt, censé annuler celui du 15 novembre 2021, que la Cour constitutionnelle juge Matata Ponyo dans l'affaire «*Marché international de Kinshasa*», malgré la vague de protestations des praticiens du droit.

Etat des lieux du secteur des transports : des avancées certes, mais le chemin est encore long...

IGHANA M.

Dans le domaine des transports, la République Démocratique du Congo est en train de récupérer son retard dans divers pans du secteur, mais les défis restent encore énormes, a reconnu lundi, lors du traditionnel briefing, le ministre des Transports, Voies de communication et de Désenclavement, Marc Ekila Likombio, reçu, pour la circonstance, par le porte-parole du Gouvernement, ministre de la Communication et Médias, Patrick Muyaya Katembe

Essentiellement consacrée à la «*Mise en œuvre du programme du gouvernement dans le secteur des Transports et Voies de communication : réalisations et perspectives*», ce rendez-vous avec la presse a été l'occasion pour le ministre Marc Ekila de présenter un bilan à mi-parcours de toutes les actions engagées par son ministère pour corriger les nombreuses failles du secteur des transports.

«*Avec les gouvernements Sama 1 et Sama 2, sous la conduite du Président de la République, nous assistons à la réhabilitation de l'aéroport*



Marc Ekila (à gauche), ministre des Transports, et Patrick Muyaya (à droite), porte-parole du Gouvernement

de Mbuji-Maji, de Kananga, l'aéroport que vous avez vu au Lualaba, il y en a aussi à Bangoka à Kisangani, nous avons la modernisation de l'aéroport international de Goma, celui de Kindu qui va subir une cure de jouvence. Il y a une aérogare qui a poussé à Boende, au moment où nous parlons, nous travaillons sur la piste pour finaliser. Nous sommes en train de voir comment finaliser le début des tra-

vais des aéroports de Mbandaka et Gbadolite parce que les partenaires sont déjà là. Nous réfléchissons avec la RVA pour la modernisation de l'aéroport de Tshimpi au Kongo Central», a-t-il dit.

Dans le secteur aérien, la RDC a engagé de gros investissements pour rattraper le retard, a indiqué le n°1 des Transports, prenant en compte de nombreux chantiers ouverts dans différents coins de la République.

Evoquant de grandes actions touchant à l'amélioration de la sûreté de l'aviation civile, Marc Ekila s'est dit confiant de la possibilité de la RDC de sortir de la liste noire de l'Union européenne.

«*Je suis heureux d'annoncer qu'aujourd'hui le travail est fait. Nous venons de dépasser en termes de cotation, la moyenne africaine qui est fixée à 55,69. Aujourd'hui la RDC, à l'issue de l'audit de l'Organisation de l'aviation civile internationale, nous en sommes sortis avec la cotation de 64,56%, nous venons de dépasser la moyenne africaine*», a-t-il souligné.

Dans le secteur ferroviaire, le ministre Marc Ekila a fait part de la rationalisation de la Redevance logistique terrestre qui a permis aussi bien à l'ex-Onatra qu'à la SNCC d'entamer un plan de renouvellement de son outil d'exploitation. «*La RDC a mis à la disposition de ses sociétés qui s'occupent des chemins de fer une sorte de redevance pour le renouvellement de l'ouvrage des infrastructures des transports qu'on appelle la redevance logistique terrestre...*», a fait remarquer le ministre des Transports.

Dans son grand oral de-

vant la presse, le ministre Marc Ekila n'a pas omis le secteur routier, soulignant les nombreux efforts déployés par le Gouvernement pour non seulement limiter les embouteillages dans les grandes villes, mais aussi étendre les réseaux routiers de la RDC.

Le secteur fluvial, marqué par le naufrage d'une embarcation en bois, communément appelée baleinière, dans la ville de Mbandaka, a été en bonne place dans l'intervention du ministre de Transports. Déplorant de graves dysfonctionnements au sein de l'administration des Transports, il a promis que des équipes d'enquêteurs sont déjà sur le terrain pour établir les responsabilités et condamner sévèrement les coupables.

Quant au rôle que le secteur des transports pense jouer dans la logistique électorale, Marc Ekila a donné toutes les garanties, révélant être en contact permanent avec la CENI (Commission électorale nationale indépendante) pour travailler de commun accord en se servant du réseau de transport multi-modal placé sous sa coordination au sein du Gouvernement.

L'ODEP dénonce de graves irrégularités dans le recrutement de la direction générale de l'ARMP

Dans une correspondance adressée au président du Conseil d'administration de l'ARMP (Autorité de régulation des marchés publics), avec copie aux différentes autorités politiques, dont le Président de la République et le Premier ministre, l'Observatoire de la dépense publique (ODEP),

par l'entremise de professeur Florimond Muteba Tshitenge, le président de son Conseil d'administration fustige de graves irrégularités dans la procédure de recrutement du Directeur général (DG) et du Directeur général adjoint (DGA) de cet établissement public.

L'ODEP fonde ses inquiétudes sur base de l'avis d'appel à candidatures qui posait les conditions de recrutement d'un DG et d'un DGA de l'ARMP

Se présentant comme «acteur majeur de la Société civile et sentinelle de la République», l'ODEP estime que «cet avis d'appel à candidatures appelle de sa part «des observations».

A première vue, l'ODEP «dénote une contradiction notoire entre l'avis à candidatures et le contenu des termes de référence». A ce titre, l'ODEP note que «les critères de recrutement des candidats fixés au point 5 de l'avis d'appel à candidatures éminent l'esprit et la lettre du décret n°10/21 du 02 juin 2010 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP».

S'adressant au PCA de l'ARMP, «l'ODEP considère que ces critères par vous arrêtés dans l'avis d'appel à candidatures ne sont pas objectifs et par conséquent, tendent à donner l'avantage aux prédateurs politiques, en lieu et place des technocrates et praticiens, foulant ainsi aux pieds le caractère technique de cet établissement public dédié à la bonne gouvernance et censé jouer un rôle déterminant dans l'encadrement de la dépense saine des deniers publics».

Pour toutes ces raisons et bien d'autres, le prof Florimond Muteba prie, par conséquent, le

PCA de l'ARMP, à «reconsidérer» son avis de recrutement et à «rectifier le tir sans lequel tout

passage en force rencontrera l'ODEP sur son chemin».

La correspondance de l'ODEP au PCA de l'ARMP.

Voici, en intégralité la cor-

ECONEWS

Observatoire de la Dépense Publique
L'unité civique des finances publiques de la République Démocratique du Congo

Kinshasa, le 16 Octobre 2023

Transmis copie pour information à :

N/Réf. ODEP/CA/ FMT/010/2023

- Son Excellence Monsieur le Président de la République Démocratique du Congo, Chef de l'Etat ;
(Avec l'expression de mes hommages les plus différents) ;
Palais de la Nation/Kinshasa.
- Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement.
(Avec l'expression de ma très haute considération) ;
Hôtel du Gouvernement/Kinshasa.
- Son Excellence Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre du Budget ;
- Son Excellence Monsieur le Ministre des Finances ;
- Monsieur le Représentant-Résident de la Banque Mondiale ;
- Monsieur le Représentant-Résident de la BAD ;
- Monsieur le Représentant-Résident du FMI ;
- Monsieur le Directeur Général de l'Observatoire Congolais de Surveillance et d'Éthique professionnelle ;
- Monsieur le Directeur Général ai de l'ARMP ;
- Monsieur le Directeur Général Adjoint ai de l'ARMP.
(Tous à Kinshasa/Gombe

A Monsieur le Président du Conseil d'Administration de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) à Kinshasa/Gombe

Objet : Dénonciation sur la procédure de recrutement du DG et DGA de l'ARMP.

Monsieur le Président,

Qu'il me soit permis de vous approcher par la présente à l'effet de l'objet mieux repris en concerne, et je vous en souhaite bonne réception.

L'Observatoire de la Dépense Publique «ODEP» en sigle a suivi avec intérêt, à travers la voie des ondes, la presse en ligne ainsi que les médias traditionnels, l'appel à candidatures non daté par vous signé, référencé n°01/CA/ARMP/2023 relatif au recrutement d'un Directeur Général et d'un Directeur Général Adjoint de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ainsi que les termes de référence s'y rapportant.

En tant qu'acteur majeur de la Société Civile et sentinelle de la République, cet avis d'appel à candidatures appelle de la part de l'Observatoire de la Dépense Publique (ODEP) des observations suivantes :

Primo : l'ODEP dénote une contradiction notoire entre l'avis d'appel à candidatures et le contenu des termes de référence. Les critères de recrutement des candidats fixés au point 5 de l'avis d'appel à candidatures éminent l'esprit et la lettre du décret n°10/21 du 02 juin 2010 portant création, organisation et fonctionnement de l'Autorité de Régulation des Marchés publics (ARMP).

Secundo : le point 5 susmentionné fixe les critères de recrutement sur base de la qualification académique, l'expérience professionnelle pertinente et la capacité à réaliser les futures missions du poste à pourvoir : alors que l'article 24 du décret supra par vous-même évoqué dans les Termes de référence dudit avis dispose : « la Direction Générale de l'ARMP est assurée par un Directeur Général, éventuellement assisté d'un Directeur Général Adjoint, tous recrutés sur concours organisé par le Conseil d'Administration, sur base de critères d'intégrité morale, de qualification technique, et d'expérience professionnelle dans les domaines juridiques, technique, économique ou de gestion, des marchés publics et délégation de service public ».

De ce qui précède, l'ODEP considère que ces critères par vous arrêtés dans l'avis d'appel à Candidatures ne sont pas objectifs et par conséquent, tendent à donner avantage aux prédateurs politiques, en lieu et place des technocrates et praticiens, foulant ainsi au pied le caractère technique de cet Etablissement public dédié à la bonne gouvernance et censé jouer un rôle déterminant dans l'encadrement de la dépense saine des deniers publics.

Par ailleurs, l'ODEP déplore non seulement la composition de la commission ad hoc des opérateurs dénués de tout prérequis sur la commande publique aux ordres sensés évaluer les candidats et vous recommander de faire assister des spécialistes en marchés publics reconnus.

Avec espoir que vous accordez à la présente le bénéfice de l'urgence au travers de cette sonnette d'alarme tirée par la Société civile incarnée par l'ODEP, je vous prie de reconsidérer votre avis de recrutement, et à rectifier le tir sans lequel, tout passage en force rencontrera l'ODEP sur son chemin.

Recevez, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments patriotiques.



Florimond MUTEBA TSHITENGE

Président du Conseil d'Administration de l'ARMP

Les éloges de Désiré M'Zinga, ministre de l'EPME : «PADMPME a abattu un grand travail»

Le ministre national de l'Entrepreneuriat, des Petites et moyennes entreprises (EPME), Désiré M'Zinga Birihanze, estime que PADMPME a abattu un grand travail. Il a fait cette déclaration à l'issue de la première journée de sa mission consacrée à l'évaluation des résultats du PADMPME auprès de ses bénéficiaires de la ville de Goma.

Le ministre de l'EPME s'attache ainsi à palper du doigt les réalisations des PME encadrées par PADMPME. La première journée, lundi 16 octobre, Désiré M'Zinga a tour à tour foulé les installations de «Simple for a second life», une entreprise de recyclage des pneus en meubles, Ets Furaha opérant dans la minoterie et la fabrication d'aliments pour bétails et poissons, les ateliers de confection de vêtement sur mesure «LesMags» et la Charcuterie moderne du Kivu (Chamoki), la boulangerie «Cicy Bakery» ainsi que le restaurant «MBM».

A «Simple for a second life», le ministre M'Zinga a reçu les explications de Wivine Kanyere, la

jeune entrepreneure promotrice de cette PME. Grâce au PADMPME, elle a pu formaliser son entreprise, la structurer, renforcer son investissement en acquérant des équipements dont un engin motorisé et un four à haute température et des machines complexes, générant au passage cinq emplois couverts par des contrats à durée indéterminée.

Les établissements Furaha, alignée dans la catégorie PME étiquetées du COPA (Concours des plans d'affaires), ont investi dans les équipements de minoterie pour la production des aliments pour bétails et poissons. Ce projet subventionné par PADMPME a également acquis des pompes pour les bassins piscicoles et l'instauration d'une chaîne de valeurs dans l'agro-transformation, avec à la clé seize emplois créés.

A LesMags SARLU, boutique et ateliers de confection des vêtements situés sur le boulevard Kanyamuhanga, le patron de l'entrepreneuriat s'est fait expliquer le processus d'accompagnement reçu du gouvernement via le PADMPME et ses impacts no-

tamment sur la création d'emplois, l'amélioration du chiffre d'affaires et la professionnalisation des métiers au sein de cette entreprise mitoyenne de la célèbre Charcuterie moderne du Kivu. Difficile pour le ministre de ne pas faire escale chez CHAMOKI, quoique non prévue. Son attention a été retenue par les chambres froides modernes, les équipements de boucherie et charcuterie, jusqu'aux couteaux et emballages à viande achetés avec les fonds reçus du COPA.

Le patron de Chamoki, du haut de ses 47 ans de métier dans la ville, a encore remercié le gouvernement et la Banque mondiale pour l'initiative COPA PADMPME, «sans pareille», à ses yeux. Il a émis le vœu de voir le pays recouvrer la sécurité dans les territoires insécurisés par les groupes armés pour lui permettre de mieux réaliser son projet d'approvisionnement tout le territoire national en produits de charcuterie à partir du Nord-Kivu.

Le cortège de Désiré M'Zinga s'est ébranlé ensuite

vers Cicy Bakery boulangerie tenue par Mme Cynthia Lusenge. Cette jeune entrepreneure a initié son entreprise de production de pain grâce au COPA Jeunes avec des investissements conséquents en équipements et un renforcement des capacités entrepreneuriales.

L'agenda du jour a été bouclé par une visite au restaurant MBM, promu par Léa Kabinda, une autre jeune entrepreneure qui, avec l'aide du gouvernement, a pu créer six emplois stabilisés en matérialisant ce qui n'était qu'une simple idée d'affaires lorsque le COPA a été annoncé.

A chaque étape, Désiré M'Zinga s'est montré sensible aux doléances des entrepreneurs. Si tous se montrent reconnaissants au gouvernement pour les appuis dans le cadre du PADMPME, la plupart ont dénoncé des tracasseries administratives et fiscales orchestrées par certains services de l'Etat. Le ministre a promis d'initier des démarches pour impliquer tous les ministères à la résolution de

ces défis et ainsi accompagner au mieux les entrepreneurs mis sur orbite par l'action du gouvernement. Il a de ce fait instruit, séance tenante, le chef de division de l'EPMEA du Nord-Kivu pour accorder la meilleure attention aux entreprises et les soustraire aux services tracassiers.

A travers cette visite, le ministre a pu capter par lui-même les réalisations du gouvernement dans la tâche confiée à l'Unité de coordination du PADMPME, bien au-delà des rapports documentaires de bureau. Il a ainsi exprimé sa satisfaction en décernant la plus grande cote au projet placé sous son autorité, frôlant le maximum.

Arrivé de Kinshasa samedi 14 octobre, le ministre de l'Entrepreneuriat, des petites et moyennes entreprises, s'est dit satisfait des réalisations du PADMPME à Goma. Il avait inauguré sa mission dans la région le soir même par une rencontre décontractée avec les PME appuyées par PADMPME.

AVEC CELCOM/PADMPME

Centre de négoce de Musompo : une réalisation du Groupe MES Sarl dans l'encadrement de l'artisanat minier au Lualaba

Profitant de son itinérance dans les provinces du Haut-Katanga et du Lualaba, le Chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, a procédé récemment à Kolwezi, chef-lieu de la province du Lualaba, à l'inauguration du Centre de négoce de Musompo, construit par le Groupe MES SARL. Avec la mise en service de ce Centre, il s'agit d'assurer un bon encadrement de l'artisanat minier dans le Lualaba. Reportage.

Musompo à Kolwezi, le jeudi 5 octobre 2023 en présence d'une foule immense d'invités et de curieux, Rahim Drholi, CEO de MES Sarl, assis sur la première ligne parmi les autorités, à quelques sièges à gauche du Président de la République, Félix Tshisekedi, assiste à l'inauguration d'un ouvrage pour lequel ils avaient pris un pari risqué de financer - le Centre de négoce de Musompo, cet ambitieux projet devenu désormais une réalité. Pari réussi pour cette entreprise spécialisée dans divers domaines dont les ouvrages ne cessent de séduire les dirigeants politiques et entreprises congolais, depuis leur QG de Lubumbashi jusqu'à la province du Nord-Kivu, en passant par le Kwilu.

Le Groupe MES SARL, s'appuyant sur ses propriétaires, dont Chetan Chug, Hitesh Chug et Rahim Drholia, est l'unique entreprise congolaise de services ayant cru en la République Démocratique du Congo, sans directement miser sur les gains et dans les provinces issues du Katanga aux premières heures du découpage.

Ce Groupe avait préfinancé les travaux de réhabilitation et extension du symbolique Complexe scolaire Hewa Bora, sis avenue Lusanga, ayant hébergé les assises de la dernière conférence nationale minière au courant du deuxième semestre de 2018 à Kolwezi. A son

actif des ouvrages et grands chantiers lancés pour la province du Lualaba entre 2016 et 2021, il y a le gigantesque complexe Hôtel du gouvernement, le siège provincial de la Banque Centrale du Congo (BCC), la résidence du Président de la République, le siège de l'Assemblée provinciale du Lualaba, l'aéroport de Kolwezi, l'extension de l'hôpital Mwangeji, etc.

Les travaux de construction du siège de l'Assemblée provinciale du Haut-Katanga bâclés par une entreprise chinoise ont été confiés à MES SARL dont une des spécificités est de « *construire des ouvrages de qualité à faible coût* ».

Il a démystifié la légende en construisant le premier immeuble à plus d'un niveau, ayant des appartements résidentiels moins chers, avant le siège du Groupe GPM à quelques mètres après le Rond-point Mwangeji.

Dans son discours circonstanciel, que nous publions in extenso en page 7, précèdent la cérémonie d'inauguration du Centre de négoce de Musompo, l'administrateur et coactionnaire du Groupe propriétaire de l'entreprise MES SARL, qui avait préfinancé et construit à faible coût cet ouvrage, a exprimé sans confiance de toute leur équipe d'investisseurs en la République Démocratique du Congo (RDC) et leur implication à côté des gouvernements provincial du Lualaba



La tribune aménagée pour la circonstance

et national pour la protection du cuivre et cobalt artisanaux contre l'embargo et autres risques pouvant affecter la chaîne d'approvisionnement, une contribution à l'assainissement de la chaîne d'approvisionnement et aux efforts du Président de la République, Félix Tshisekedi, sur ce sujet pour lequel il avait instruit à la création de l'Entreprise Générale du Cobalt (EGC) et y a nommé il y a quelques mois de nouveaux dirigeants dont le Directeur Général, Eric Kalala Nsantu.

GENÈSE DU CENTRE DE NÉGOCE DE MUSOMPO

Avril 2029, une session parallèle se tient sur le sort du Cobalt en présence de tous les décideurs mondiaux, la RDC n'y est représentée que par Joseph Ikoli, alors Secrétaire Général du Ministère des mines. Informé, alors qu'il assistait à la plénière dans la grande salle des conférences de l'OCDE, le coordonnateur de « *TOUCHE PAS A MON COBALT* », Franck Fwamba, s'y invite sans être officiellement invité à la surprise de tout le monde et insiste auprès d'un membre du collège Mines de la Présidence de la République, un certain

Alphonse, d'y participer.

Alors que tous les participants proposent que la prochaine réunion sur le cobalt se tienne à Hong-Kong en octobre 2019, le journaliste et activiste congolais parvient à obtenir qu'elle se tienne plutôt à Kolwezi que son mouvement vend comme "Capitale Mondiale du Cobalt". Le Président de la Chambre des mines chinoise soutient, James Nicholson de Trafigura appuie, toute l'assistance adhère afin de découvrir d'où vient le cobalt et les représentants de l'OCDE notent.

Franck Fwamba a vendu une idée à travers le monde dans plusieurs fora : la province du Lualaba et le pays ont entrepris la formalisation du secteur de production du cobalt artisanal pour assainir la chaîne d'approvisionnement et éviter l'embargo qui plane; les travaux du Centre de négoce de Musompo décidés par le gouverneur de province Richard Muyej qui a fait détruire tous les dépôts illégaux et obtenu qu'une partie du PE de Kasulo appartenant à la Gécamines soit convertie en Zone d'Exploitation Artisanale (ZEA), unique connue comme viable du Lualaba et sous la gestion du groupe chinois Huayou sont des

arguments avancés comme preuves à visiter par la délégation de l'OCDE et les utilisateurs finaux du Cobalt.

Pari gagné pour TOUCHE PAS A MON COBALT et la délégation du Lualaba, le rendez-vous est pris pour cette importante réunion au courant du 4^{ème} trimestre de l'année en République Démocratique du Congo dont l'image du cobalt est ternie par un rapport de Amnesty International et son partenaire congolais AfreWatch après les incidents mortels et condamnables de Kasulo au cœur de la ville de Kolwezi.

Dans le cadre du forum de l'OCDE qui s'est tenu du 12 au 15 novembre 2019 dans la région du Copperbelt et principalement à Kolwezi, une délégation de RMI s'est rendue dans la province du Lualaba. Elle a été reçue à son arrivée par le gouverneur de la province du Lualaba, Richard Muyej. La délégation était dirigée par son Executive Director Rob Lederer et par sa vice-présidente Leah Butler.

Des représentants de sociétés membres de RMI telles que Fairphone, Volvo, Siemens, Umicore, Glencore étaient également présentes. La délégation de RMI a visité au Lualaba les sites artisanaux de Kasulo, Kanina, Mutoshi et le nouveau Centre de Négoce de Musompo ainsi que les sites industriels de Sicomine et TFM.

Responsible Minerals Initiative (RMI) représente plus de 380 entreprises des secteurs de l'électronique, de l'automobile, de l'aérospatiale, de l'outillage, de la vente au détail, de la bijouterie et autres.

RMI offre un programme global, à l'échelle de l'industrie, permettant de valider le fait que les producteurs

(Suite à la page 7)



Le Chef de l'Etat coupe le ruban symbolique ouvrant le Centre au public



Une vue aérienne du Centre de négoce de Musompo

Centre de négoce de Musompo : une réalisation du Groupe MES Sarl dans l'encadrement de l'artisanat minier au Lualaba

(Suite de la page 6)

et raffineurs disposent de systèmes et de processus leur permettant d'effectuer une diligence raisonnable conformément aux recommandations de l'OCDE sur le devoir de diligence.

Alors gouverneur de la province du Lualaba, Richard Muyej avait annoncé le samedi 11 juillet, à l'occasion de son discours sur l'an 1 du gouvernement provincial, sa vo-

lonté d'inaugurer le Centre de négoce de Musompo au mois d'août 2020 à Kolwezi afin de mieux contrôler le commerce des minerais artisanaux.

Ce complexe avait été aussi choisi par le ministère national de l'Industrie à l'époque comme un des sites de la Zone Économique Spéciale de l'Axe Sud devant concerner les industries lourdes et manufacturières axées sur le cuivre, le

cobalt et autres dérivés.

Les principaux objectifs poursuivis par la réforme de l'artisanat minier engagé au Lualaba étaient les suivants : mettre fin à l'exploitation anarchique dans les sites résidentiels ainsi que ceux industriels qui risquent de créer préjudice à la chaîne d'approvisionnement du cuivre et cobalt; définir un programme de délocalisation des creuseurs

vers des Zones d'Exploitation Artisanales (ZEA) viables destinées aux vraies coopératives des artisans; créer d'autres centres similaires pour résoudre les problèmes récurrents de teneur, humidité, poids ainsi que le taux de radioactivité grâce à un ou des laboratoires indépendants de certification des produits miniers; assurer la traçabilité physique et documentaire des

minerais du puits jusqu'à l'unité de traitement; mettre fin à la prolifération des dépôts illicites dans les quartiers résidentiels et le long de la route à l'entrée de la ville ou dans les concessions privées; organiser un guichet unique pour bien recouvrer les taxes et redevances dues à l'Etat.

AVEC PRECIOUS FWAMBA, BEN NKAYA ET DIVINE MWENDA POUR FKF SOFTPRESS

Discours de Rahim Drholia du Groupe MES SARL à l'inauguration du Centre de négoce de Musompo

Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat, avec nos hommages les plus déférents; Excellence Monsieur le Premier Ministre, avec l'expression de notre plus haute considération; Honorables Députés Nationaux et Sénateurs; Messieurs les Ministres membres du Gouvernement Central; Honorable Président de l'Assemblée Provinciale du Lualaba; Honorables Députés Provinciaux; Madame la Gouverneure de la Province du Lualaba; Distingués Invités à vos titres et qualités respectifs,

Qu'il nous soit permis, au nom de la société MES (Mining Engineering Services), de nous acquitter d'un agréable devoir, celui de remercier Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat, Félix-Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO, qui ne ménage aucun effort pour maintenir la paix dans ce pays, gage de tout développement.

En plus de ces remerciements, permettez-nous de lui réitérer nos sincères félicitations pour son impulsion patriotique incontestable dans la mise en place d'une chaîne d'approvisionnement responsable des produits miniers issus de l'exploitation artisanale.

En aval, cette chaîne contribuera sûrement à l'amélioration des conditions de travail et des revenus des exploitants miniers artisanaux jusqu'ici victimes des maux divers qui rongent ce secteur pourtant important de l'économie locale, impliquant la survie des millions de ménages.

C'est grâce à cet engagement noble que les autorités de la province du Lualaba ont résolu de construire ce Centre de Négoce de



Rahim Drholia, CEO du Groupe MES SARL

Musompo qui répond aux exigences de la Loi en la matière. Il est donc prêt à jouer son rôle de maillon important dans la démarche de formalisation de cette activité artisanale en vue d'assurer le contrôle total des flux de minerais ainsi que des revenus issus de cette activité à travers la province.

En effet, l'opérationnalisation de ce Centre de Négoce de Musompo favorisera la mise en place d'une traçabilité de la production des différents flux financiers de taxes, frais administratifs et redevances liés à l'activité minière artisanale en partant du puits jusqu'à l'exportation. Pour ce faire, une plateforme de digitalisation des données et de gestion automatisée est à ce jour opérationnel. Il a été conçu en s'inspirant d'un modèle réussi dans le secteur des 3T. Il s'agit du logiciel MINETAG.

Voilà pourquoi nous adressons nos remerciements à Son Excellence Madame la Gouverneure de la Province du Lualaba ainsi qu'à l'ensemble de son équipe pour leur dynamisme et leur volonté sans faille à traduire en action la vision de Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de

l'Etat et leur attachement à l'amélioration des conditions de vie de la population.

Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat;

Distingués Invités à vos titres et qualités respectifs,

Nous sommes fiers d'avoir été associés à la réalisation de cette œuvre historique de fondation qui servira sûrement de modèle pour d'autres provinces.

Notre société a été ensuite sollicitée pour la phase suivante du projet qui a consisté à redimensionner l'ouvrage en prenant en compte le volume de minerais à traiter, les activités liées aux opérations de prise en charge du flux matériel de minerais ainsi que des activités connexes comme les banques, les laboratoires, les réfectoires, le parking et d'autres besoins utilitaires.

Ainsi, dans sa nouvelle version que nous vous présentons ce jour, le Centre de Négoce de Musompo est composé comme essentiellement de : 1. Points de contrôle ainsi que d'entrées et sorties; 2. Cabines de sécurité; 3. Grande zone d'échantillonnage; 4. 100 Hangars (dépôts); 5. Quatre

(04) Ponts bascules de 100 MT de capacité; 6. Trois (03) Laboratoires; 7. Un (01) Restaurant principal; 8. Parking pouvant contenir 100 gros camions; 9. Quatre (04) Agences de banques commerciales; 10. Deux (02) Bunkers pour la radioactivité; 11. Un (01) Super marché; 12. Un (01) Garage d'entretien pour véhicules; 13. Deux (02) Stations-service; 14. Quinze (15) Pavillons de logement des chauffeurs et restaurant; 15. Plusieurs espaces de bureaux; 16. 76 Lampadaires solaires; 17. Provision pour les maisons et les bâtiments dans les futures zones de développement; et beaucoup plus...

Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat;

Distingués Invités à vos titres et qualités respectifs,

Notre souhait est de voir ce bijou qui sera inauguré, dans les instants qui suivent, être un modèle de réussite dans l'effort de formalisation de l'activité minière artisanale et permettre un contrôle réel de cette activité par l'Etat congolais en vue de contribuer à la productivité de la chaîne de valeur nationale, à la création des richesses et à l'essor de l'économie locale.

Toutefois, en vue de garantir un succès total, nous suggérons que des extensions de ce Centre de Négoce de Musompo ou d'autres Centres de Négoces soient construits à la limite de la Province du Lualaba ainsi que dans la Province du Haut-Katanga pour permettre un meilleur encadrement de cette activité minière artisanale.

Nombreux sont ceux qui, à travers les médias, ont tenté délibérément de salir l'image de ce grand et beau

pays du fait de son secteur minier en en parlant de «minerais du sang» ou de «trafic de enfants dans les mines», retardant ainsi la croissance de notre pays.

Je me souviens d'un article qui disait : «l'année dernière, la RDC a produit 72 % du cobalt mondial, un ingrédient clé des batteries rechargeables des voitures électriques et des téléphones portables. Mais l'image du secteur est ternie par l'exploitation minière artisanale, où les accusations de travail des enfants, de conditions de travail dangereuses et de corruption sont monnaie courante».

J'espère qu'à partir de ce jour, les médias pourront partir des faits pour mettre en évidence les efforts d'un «nouveau Congo avec un secteur minier plus transparent, plus sécurisé et plus traçable». Ils pourront également dire que «les principaux producteurs mondiaux de batteries envisagent le Congo pour y installer leurs nouvelles unités de fabrication».

Nous saisissons cette occasion pour encourager et inviter particulièrement les investisseurs qui sont ici présents, à ne pas hésiter d'explorer les différentes opportunités que cette belle Province du Lualaba et ce beau pays vous offrent.

Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat,

Bienvenue au Centre de Négoce de Musompo, le premier du genre et de la série dont vous avez posé les bases solides.

Bienvenue dans la Province du Lualaba, la Province pilote.

Bienvenue en République Démocratique du Congo, moteur économique de l'Afrique. Je vous remercie.

En RDC, Kolwezi la rebelle dévorée par ses mines

Capitale mondiale du cobalt, le chef-lieu de la province de Lualaba n'en finit pas d'être grignoté par l'exploitation industrielle du minerais, aux mains d'une entreprise chinoise.

Les habitations de la cité Gécamines à Kolwezi reculent. Progressivement rayées du cadastre, elles sont chassées par l'avancée des mines bordant ce quartier construit dans les années 1930 pour les travailleurs de la «*mangeuse de cuivre*», le surnom donné à l'Union minière du Haut-Katanga (UMHK) au temps du colonisateur belge, rebaptisée Gécamines après l'indépendance en 1960. Les actions changent de mains. Les moyens industriels évoluent. Mais l'activité demeure la même depuis la nuit des temps : racleur, creuser, trier la terre pour en tirer du cuivre et du cobalt. Et tant pis pour les familles vivant sur les filons.

La ville et ses habitants appartiennent à la mine, et non l'inverse. Kolwezi est devenue en quelques années la capitale mondiale du cobalt, indispensable élément pour la fabrication de batteries électriques. Chef-lieu de la province du Lualaba, coffre-fort des exportations congolaises, qui affiche l'une des pires statistiques en matière de malnutrition en République Démocratique du Congo (RDC).

A la cité Gécamines, de l'autre côté d'une haute palissade en béton barrant l'entrée sur le site minier – détenu dorénavant par une entreprise chinoise, la Sicominex –, une mesure tombe en ruine. «*Les habitants ont été déguerpis [chassés]*», explique Léonard Zama, militant de l'organisation de la société civile Lutte pour le changement, plus connue sous le nom de Lucha. En bordure du quartier, l'école primaire et l'Église méthodiste ont fermé. Plus assez sûres. Trop fissurées par l'onde de choc provoquée par les explosions de dynamite des miniers.

«*Environ 40 % du quartier ont été grignotés ces dernières années*», note Marcellin Mukembé-Mubedi, enseignant à l'Institut supérieur pédagogique de Kolwezi et grand spécialiste de l'histoire de la ville. A quelques kilomètres de là, dans le quartier Mutoshi, c'est l'activité des creuseurs artisanaux qui, comme la lèpre, ronge les maisons. «*On ne peut pas exclure qu'il faille un jour déplacer la ville plus à l'Est*», ajoute l'historien rappelant qu'un tel projet, radical, avait été évoqué dans les années 1970.

FORTUNE DES MINIERES ET DÉSPOIRS DES MINEURS

La cité Gécamines est

victime des richesses colossales de son sous-sol. On ne parierait pourtant pas un franc congolais sur la présence de ce trésor sous-terrain en contemplant la pauvreté des masures de tôles et de briques de terre érigées le long de venelles poussiéreuses et insalubres. Si Kolwezi a connu son heure de gloire, un passé aussi étincelant que le cuivre, celui-ci a fait la fortune des miniers et souvent le désespoir de ses mineurs.

Il y a eu peu de retombées positives pour les habitants alors que la présence de ces minerais est identifiée depuis des lustres. Bien avant l'ère industrielle, «*les traces métallurgiques les plus anciennes de l'activité des «mangeurs de cuivre» qui amenaient des malachites [carbonate de cuivre] dans des bas fourneaux datent de l'an 400 avant J.-C., c'est un site immensément riche*», affirme Marcellin Mukembé-Mubedi. Cette exploitation artisanale produisait une monnaie d'échange, les croquettes de cuivre devenues emblématiques du Katanga. «*On en a retrouvé jusqu'en Amérique du Sud, au Brésil*», explique l'historien en désignant l'un de ces croix accrochées au mur de son salon.

Il faudra attendre le début du XXe siècle, au lendemain de la première guerre mondiale, pour basculer dans une tout autre dimension. «*L'UMHK gérait la ceinture congolaise du cuivre dont Kolwezi est l'un des maillons. Les mines tournaient à plein régime, même la nuit. Les agglomérations de la région profitaient des fruits de cette réussite industrielle. Il y avait des routes en bon état, des centres urbains bien organisés, des hôpitaux. Mais ces cités florissantes étaient aussi marquées par un apartheid colonial. En 1960, Kolwezi comptait 4.000 Blancs et 20.000 Congolais. Chaque communauté avait ses écoles, ses hôpitaux, ses centres culturels. Ces deux mondes ne se mélangeaient pas*», expliquait le journaliste belge né à Kolwezi Erik Bruylant, auteur de Cobalt Blues, dans un entretien publié par Le Monde, le 3 octobre 2021.

UNE DESCENTE AUX ENFERS SOUS MOBUTU

La ville de Kolwezi en tant que centre urbain n'émerge qu'en 1937, cinq ans après le début de la cons-



Des maisons du quartier Gécamines à Kolwezi, en octobre 2022. JUNIOR KANNAH/AFP

truction de la voie ferrée qui la reliera au port angolais de Lobito, à 1 500 km de là sur la côte atlantique. Quelques vestiges architecturaux subsistent de cette époque, dans le «*quartier européen*» le long de l'avenue Kasa-Vubu, depuis le siège de l'ancienne UMHK jusqu'à la cathédrale. Mais ce sont surtout les fantômes qui rôdent.

Près de la gare désaffectée, l'hôtel Impala n'est plus qu'un squat où des haillons pendent sur des cordes à linge. Subsiste, accroché au mur, la tête stylisée d'une antilope impala. De jeunes hommes irrités par une présence étrangère jouent avec des capsules de bière sur un damier en carton. En mai 1978, l'hôtel était couru par les Européens de passage. Plusieurs centaines d'expatriés, essentiellement des cadres de la Gécamines et leurs familles, s'y regroupèrent lorsque les rebelles du mouvement des Tigres katangais prirent le contrôle de la ville. Plusieurs dizaines de cadavres d'Européens, massacrés par les rebelles, furent découvertes dans l'hôtel par les légionnaires du 2e REP parachutés sur la ville lors de l'opération Ebonite pour libérer les otages. L'événement sonna le glas de la présence européenne massive qui avait déjà décliné depuis l'indépendance de 1960.

La ville allait poursuivre une descente aux enfers au rythme des errements de Mobutu Sese Seko, leader de la RDC (de 1965 à 1997) longtemps incontesté avant d'être chassé par les armes. Kolwezi et la Gécamines vivaient en symbiose. «*Gécamines njo mama, Gécamines njo baba !*» «*La Gécamines, c'est ma mère, la Gécamines c'est mon père*», avait-on coutume de dire, rappelle le chercheur Benjamin Rubbers dans un long papier publié en 2006 dans les Cahiers d'études africaines décrivant l'effondrement, par étapes, du

minier entre sa nationalisation par Mobutu en 1967 et le début des années 2000.

Victime d'un «*cercle vicieux sans autre issue que l'écroulement de l'édifice (...), l'argent entrainé et disparaissait aussitôt*», analyse Benjamin Rubbers. L'entreprise est démembrée, vampirisée par Mobutu et son clan puis par les Kabila père et fils, présidents successifs de 1997 à 2019. Tous ont pioché dans la caisse, puis vendu l'entreprise par appartements au fil des ans. Aujourd'hui, la Gécamines ne produit quasiment plus rien.

LES CHINOIS ONT MIS LA MAIN SUR LES MINES

Ce n'est plus elle qui fait la loi à Kolwezi. C'est sans elle que la ville est devenue la capitale mondiale du cobalt et un centre majeur d'extraction du cuivre. La renaissance de la ville remonte à la signature, en 2008, du «*contrat du siècle*», évalué à 6 milliards de dollars, signé entre l'Etat congolais et un consortium d'entreprises chinoises. L'accord leur attribuait des mines de cobalt et de cuivre en échange d'investissements dans les infrastructures.

Quinze ans plus tard, le bilan est celui d'un fiasco. Les entreprises chinoises ont bien mis la main sur les mines. Ils contrôlent 80 % de la production de cobalt. Mais où sont les trente hôpitaux, les deux aéroports, les quelque 3.000 km de lignes de chemin de fer et les 7.000 km de routes qu'ils devaient construire sur toute l'étendue du pays ? Un rapport saignant de l'Inspection générale des finances, publié en février, estime que le «*contrat du siècle*» a abouti à une forme de «*colonisation économique*» de la part de la Chine.

«*De toute façon, Kolwezi n'aurait rien eu de tout cela*», souligne Charlotte Cime-Jinga, ancienne maire de la ville de 2008 à 2016. «*Le*

Katanga cédait ses mines et d'autres en profitaient. Tout avait été décidé à Kinshasa sans y associer ni la ville ni la province», ajoute-t-elle. «*En termes d'urbanisation, les Chinois n'ont rien fait. Ils se sont réfugiés dans les infrastructures construites par les Belges*», confirme Marcellin Mukembé-Mubedi. Les empereurs du cobalt sont tapis dans l'ombre, calfeutrés dans quelques hôtels casinos neufs mais sans charme, dans leurs cités ou sur les sites miniers.

«LES ROIS DE LA CORRUPTION»

«*Ils ont mis la main sur tout le business et ne partagent rien*», se lamente un négociant, intermédiaire entre les creuseurs artisanaux et les transformateurs de minerais. Il n'y a pas si longtemps, cette activité faisait vivre des centaines de familles congolaises aux côtés d'hommes d'affaires libanais et indiens. «*Il n'y a plus que des Chinois, eux ne paient pas beaucoup mais ils paient cash*», raconte notre source qui a préféré lui-même s'associer à un partenaire chinois plutôt que disparaître. «*Ils contrôlent toute la chaîne depuis l'exploitation, industrielle ou artisanale, jusqu'à la production de produits finis en Chine, sans même laisser de place à des sous-traitants locaux*», se plaint un petit entrepreneur congolais.

«*Surtout, ajoute-t-il, ce sont les rois de la corruption. Or, il n'y a pas eu de miracles sur le plan de la gouvernance locale ou nationale. Où va l'argent de la redevance minière que les entreprises versent aux entités territoriales décentralisées [ville, région...] ?*», demande Jean de la Paix Mibangu, directeur général et créateur, il y a vingt-cinq ans, de la Radio communautaire libre (RCL). «*L'Etat annonce des productions en hausse mais la population ne voit rien. Tout va dans les poches des nouveaux riches liés au pouvoir. Les autorités locales font gagner tellement d'argent à Kinshasa qu'elles sont intouchables*», accuse-t-il.

Courageusement, faisant fi des pressions et harcèlement administratifs, la RCL se fait quotidiennement l'écho de ces abus et dysfonctionnement. «*Ils ont peur de nous parce que nous avons la population derrière nous*», veut croire le journaliste. L'esprit rebelle de Kolwezi vacille mais n'est pas encore mort.

CHRISTOPHE CHÂTELOT
ENVOYÉ SPÉCIAL DE LE MONDE
À KOLWEZI

Face au FMI et à la Banque mondiale, l'Afrique sur sa faim

Malgré des aménagements institutionnels pour lui assurer une meilleure place, l'Afrique demeure frustrée sur les fronts de la dette et du changement climatique.

Les assemblées annuelles de la Banque mondiale (BM) et du Fonds monétaire international (FMI) qui se sont tenues à Marrakech, au Maroc, dans la semaine du 9 au 15 octobre ont-elles accouché d'une souris ? La question est posée, car d'aucuns avancent qu'il y a eu beaucoup de paroles et peu d'actes et d'avancées concrètes pour des réunions hautement symboliques, puisqu'elles étaient les premières à être organisées sur le continent depuis 50 ans.

MONTRER QUE LE FMI ET LA BM SONT À L'ÉCOUTE DU CONTINENT

Quoi qu'il en soit, il n'a pas été étonnant de voir illustrer dans les mots et dans les attitudes que l'Afrique était bien au cœur des préoccupations des deux institutions de Bretton Woods. Ainsi, Kristalina Georgieva, directrice générale du Fonds monétaire international, a-t-elle indiqué l'importance qu'elle donnait à l'Afrique dans le développement de l'économie mondiale. « Un XXI^e siècle prospère nécessite une Afrique prospère », a-t-elle ainsi déclaré. Ajoutant : « Si nous ne réussissons pas à construire des ponts entre le capital, concentré principalement dans le nord, et les jeunes gens qui sont concentrés principalement dans le sud-est et tout particulièrement en Afrique, nous n'y arriverons pas. »

Pour montrer qu'ils se veulent plus à l'écoute de l'Afrique, les membres du FMI ont annoncé créer un 25^e siège au conseil d'administration pour un pays africain, le 3^e pour l'Afrique subsaharienne

dans le cadre d'une mesure qui deviendra effective dans un an. De quoi rejoindre la Banque mondiale qui a initié une décision dans la même veine dès 2014. Mais est-ce que les pays africains attendent à titre essentiel ?

L'ÉPREUVE DES FAITS SUR LE CLIMAT ET LA DETTE

Au regard des préoccupations mises en avant par les dirigeants du continent, il semble que le compte n'y soit pas.

La première tourne autour de la dette. Regroupée au sein du G24 présidé par Adama Coubilaly, ministre ivoirien de l'Économie et des Finances, à l'instar de nombreux pays en développement, l'Afrique demande « l'annulation de la dette des pays les plus vulnérables et les plus pauvres dont la majeure partie de la dette est due aux banques multilatérales de développement et au FMI ».

Il faut dire que l'attente par l'Afrique d'initiatives concrètes en la matière est très forte, et ce d'autant que plus d'une vingtaine de pays sont confrontés ou sont tout près de basculer dans une crise de la dette. En effet, dans certains pays de la région, le service de la dette représente plus de 40 % du budget de l'État, ce qui rend difficile la réalisation de défis comme assurer un accès à l'eau potable et à l'énergie, faute de capacités d'investissement suffisantes. Ces niveaux insoutenables de dette exigent d'essayer de trouver des solutions dans des négociations de restructuration.

Problème : celles-ci s'avèrent particulièrement corsées au



Face aux défis que l'Afrique doit affronter sur les fronts de la dette et du financement pour affronter les défis du changement climatique, l'Afrique voudrait pouvoir mieux compter sur la Banque mondiale et le Fonds monétaire international. © FADEL SENNA / AFP

regard des divergences d'intérêt entre la Chine et les membres du Club de Paris, principalement composé de pays occidentaux. Ministre des Finances d'un pays emblématique en matière de surendettement, le Zambien Situmbeko Musokotwane explique alors que son pays tente de finaliser un *Si vous combinez ce que l'on dépense en salaires pour nos agents publics et le service de cette dette, cela représente plus de 90 % des taxes collectées*. protocole d'accord avec ses créanciers bilatéraux pour restructurer sa dette : « De quoi illustrer l'acuité de la question.

Après la question de la dette, les pays africains sont très préoccupés par les financements liés aux défis du changement climatique qui s'ajoutent à ceux pour conjurer la pauvreté qui frappe une forte partie de la population sur le continent en raison des fragilités dues aux conflits, aux crises humanitaires et aux conséquences des destructions économiques auxquelles

les l'Afrique doit faire face. Leurs inquiétudes sont d'autant plus fortes qu'ils ont le sentiment que l'urgence financière fait réagir la communauté internationale beaucoup plus promptement pour un pays comme l'Ukraine que pour l'Afrique.

LA FRUSTRATION DU SENTIMENT DE DEUX POIDS DEUX MESURES

Le pays présidé par Volodymyr Zelensky n'a-t-il pas obtenu près de 20 milliards de dollars de la part de la Banque mondiale depuis le début de l'invasion russe en février 2022 ? N'a-t-il pas bénéficié fin mars de la part du Fonds monétaire international (FMI) d'un plan d'aide de 15,6 milliards de dollars, dans le cadre d'un plan plus large, impliquant notamment les pays du G7 et l'Union européenne (UE), pour un montant total de 115 milliards de dollars ?

Cela a conduit un membre d'une délégation africaine aux assemblées annuelles à Marra-

kech à indiquer que « tout le monde admet qu'il est important d'aider financièrement l'Ukraine mais, dans certains pays, il y a le sentiment que l'urgence est tout aussi importante chez eux sans qu'elle ne soit prise en compte de la même manière ».

Ajay Banga, président de la Banque mondiale, lors de son allocution en session plénière aux Assemblées annuelles de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international à Marrakech dans la semaine du 9 au 15 octobre 2023.

Cette remarque est d'autant plus pertinente que la situation sur le continent demeure toujours tendue. La croissance du PIB par habitant de l'Afrique devant être quasiment stable entre 2015 et 2025, la Banque mondiale n'hésite pas à alerter sur le risque d'une « décennie perdue » pour le continent. De son côté, le rapport régional pour l'Afrique subsaharienne du FMI indique une croissance à peine plus de 3 % (3,3 %) en 2023, pour la deuxième année consécutive, avant de remonter à 4 % en 2024, alors que l'inflation demeure supérieure à 10 % dans une quinzaine de pays africains.

Autant dire que, plus que jamais, l'Afrique attend, au-delà d'autres approches plus pertinentes, que la Banque mondiale et le Fonds monétaire international s'engagent avec elle sur le sentier de paradigmes nouveaux capables de changer la donne stagnante actuelle pour « un monde plus vivable où la pauvreté serait en recul », comme l'a pourtant déclaré le président de la Banque mondiale Ajay Banga dans son allocution en séance plénière lors des assemblées annuelles la semaine dernière à Marrakech.

AVEC LE POINT AFRIQUE

Grève de travailleurs sans-papiers dans plus de 30 entreprises en Île-de-France

Des centaines de travailleurs sans-papiers ont enclenché mardi matin un mouvement de grève coordonné dans plus de 30 entreprises en Ile-de-France pour dénoncer leur « surexploitation » et réclamer leur régularisation.

Au total, environ 500 personnes, essentiellement originaires d'Afrique, occupaient mardi 33 entreprises du bâtiment, de la logistique, du nettoyage ou encore de la distribution où ils sont employés, principalement à Paris et en Seine-Saint-Denis.

A quelques pas du Stade de France, 34 d'entre eux se sont introduits au siège d'une entreprise d'intérim à Saint-Denis, pour le compte de laquelle ils sont employés comme éboueurs ou ouvriers du bâtiment, notam-



Des migrants et des travailleurs sans papiers ont pris part à cette manifestation

ment sur les chantiers des Jeux olympiques et du Grand Paris.

Accompagnés par des mili-

tants syndicaux, ils ont déployé une banderole de la CGT et promis d'occuper les locaux jusqu'à

leur « régularisation ». La CGT souhaite maintenir un rapport de force avec le gouvernement alors que le texte sur la régularisation des travailleurs sans-papiers est désormais sur la lettre.

La majorité des grévistes travaillent sous le statut d'intérimaires pour des sous-traitants, « au bénéfice » de géants comme Véolia, Chronopost ou encore Carrefour, ce qui « permet de masquer la surexploitation » de ces sans-papiers, a dénoncé dans un communiqué la CGT, qui soutient leur action.

« Nous sommes en grève dans nos entreprises pour gagner notre régularisation et nos droits », assurent les intéressés dans ce texte.

« On veut faire bouger les choses », a pour sa part expliqué Mamadou Kébé, qui a obtenu sa régularisation après un

an de grève entre octobre 2008 et 2009.

« Ces travailleurs doivent pouvoir jouir des droits pour lesquels ils cotisent et payent des impôts », a jugé celui qui pilote désormais le collectif immigration de la CGT 93.

Entre 7.000 et 10.000 travailleurs sont régularisés chaque année. Insuffisant, pour la CGT, qui estime cette main d'œuvre à plusieurs centaines de milliers de personnes.

En Ile-de-France, les immigrés représentent « 40 à 62% des travailleurs des branches de l'aide à domicile, du BTP, de l'hôtellerie-restauration, du nettoyage, de la sécurité et de l'agro-alimentaire », insiste le syndicat dans son communiqué.

AVEC AFP

Guerre Israël-Hamas : Joe Biden en Israël mercredi, quels sont les enjeux de cette visite ?

Le président américain entame mercredi une visite au Moyen-Orient. Son objectif est double : dissuader les autres ennemis d'Israël (l'Iran et le Hezbollah pro-iranien) d'intervenir et soulager les souffrances des civils à Gaza.

Le président américain Joe Biden va se rendre mercredi en Israël, une visite de « solidarité » face à l'attaque du Hamas qui a aussi pour objectif de débloquer l'acheminement de l'aide vers la bande de Gaza, assiégée depuis plus d'une semaine par l'armée israélienne, et où une catastrophe humanitaire se profile selon l'OMS.

La visite a été annoncée par le chef de la diplomatie américaine Antony Blinken, à l'issue d'une nuit d'entretiens-marathon à Tel-Aviv avec le Premier ministre Benjamin Netanyahu. Et ce, alors que l'Iran a menacé d'une possible « action préventive » contre Israël si le pays maintient son projet d'offensive terrestre contre l'organisation islamiste dans la bande de Gaza.

« Le président réaffirmera la solidarité des États-Unis avec Israël et notre engagement sans faille en faveur de sa sécurité », a déclaré Antony Blinken.

Joe Biden rencontrera aussi le président égyptien, le roi de Jordanie et le chef de l'Autorité palestinienne à Amman, a

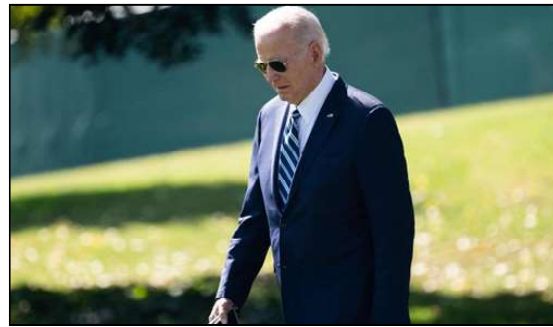
annoncé le porte-parole du Conseil de sécurité nationale américain John Kirby.

Une intense activité diplomatique internationale se poursuit pour tenter d'éviter que le conflit, déclenché par l'attaque sanglante du Hamas sur le sol israélien le 7 octobre, n'embrase la région.

« La possibilité d'une action préventive de l'axe de la résistance est attendue dans les prochaines heures », a averti lundi soir le ministre iranien des Affaires étrangères, Hossein Amir-Abdollahian, en employant une appellation informelle des États et organisations ennemis d'Israël et des Occidentaux. Plus tôt dans la journée, le ministre iranien avait affirmé que l'« axe de la résistance » ne permettrait pas à l'État hébreu « de faire ce qu'il veut à Gaza ».

EMPÊCHER L'OFFENSIVE ?

Le porte-parole de l'armée israélienne Jonathan Conricus a déclaré qu'il ne savait pas si la visite de Biden pouvait remettre en cause la date de l'offensive terrestre contre le Hamas, qui dirige l'en-



clave depuis 2007. « Je ne pense pas que cette visite vise à l'empêcher », mais plutôt « à s'assurer qu'Israël a tout ce dont il a besoin pour se défendre », a-t-il ajouté.

Dans la nuit, l'armée israélienne a poursuivi ses bombardements sur Gaza, détruisant un quartier général du Hamas, selon un message posté sur X.

Ses proches la pensaient retenue en otage à Gaza, mais la franco-israélienne de 32 ans a été tuée en marge du festival Nova que les hommes armés du Hamas avaient pris pour cible. Elle était mère d'une petite fille de six mois.

Le nord de l'enclave palestinienne, aux abords duquel l'armée israélienne a massé des trou-

pes, est truffé de tunnels où le Hamas, classé organisation terroriste par les États-Unis, l'Union européenne et Israël, cache ses combattants et ses armes parfois jusqu'à 30 ou 40 mètres sous terre.

Selon le Wall Street Journal lundi, l'armée américaine a sélectionné environ 2 000 membres de son personnel pour un éventuel déploiement en soutien à Israël, pour des missions de conseil et d'assistance médicale.

ACHEMINEMENT DE L'AIDE

Après son entretien avec Netanyahu, Blinken a également annoncé que les États-Unis avaient obtenu des garanties de la part d'Israël concernant l'acheminement de l'aide humanitaire étrangère dans la bande de Gaza. « À notre demande, les

États-Unis et Israël ont accepté d'élaborer un plan qui permettra à l'aide humanitaire des pays donateurs et des organisations multilatérales d'atteindre les civils de Gaza », a-t-il expliqué. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a averti lundi d'une « catastrophe » humanitaire imminente.

Deux premiers vols humanitaires partiront cette semaine vers Gaza, a annoncé ce lundi Ursula von der Leyen, la présidente de la Commission européenne.

Pour rappel, plus de 1.400 personnes ont été tuées en Israël depuis l'attaque du Hamas. La plupart sont des civils morts le jour de l'attaque, la plus meurtrière depuis la création de l'État d'Israël. Les frappes de représailles israéliennes ont tué au moins 2.750 personnes, en majorité des civils palestiniens, dont des centaines d'enfants, selon les autorités locales. Onze journalistes palestiniens ont aussi été tués, a déclaré lundi le syndicat palestinien des journalistes. L'armée israélienne a aussi annoncé avoir récupéré sur le sol israélien les corps de 100 combattants du Hamas.

Le Hamas a enlevé 199 personnes lors de l'attaque, selon Israël. L'organisation évoque « 200 à 250 » otages à Gaza et fait état de 22 otages tués dans les raids israéliens.

AVEC SUDUEST.FR

Les bons côtés et les risques de la Belt and Road Initiative (Nouvelle route de la soie)

Il s'est ouvert, le mardi 17 octobre 2023, à Pékin le troisième sommet de la « Belt and Road Initiative » – BRI, (Nouvelle route de la soie) qui célèbre le 10^e anniversaire de cette initiative chinoise. C'est l'occasion pour les chefs d'État et de gouvernement de revenir sur les promesses faites, ce qui a été accompli depuis 2013 et les perspectives futures.

Lancée en 2013, la BRI a fini par devenir un concept dans lequel on a fini par englober tout ce qui représente aujourd'hui investissements et financement chinois à l'étranger. Ce qui explique aujourd'hui pourquoi certains projets conçus avec le lancement de l'initiative sont aujourd'hui considérés comme en faisant part.

En termes de chiffres, la BRI c'est aujourd'hui 150 pays, 30 organisations internationales et 20 accords de coopération. C'est aussi l'équivalent de près de 331 milliards de dollars de financement depuis 2013 dans plusieurs dizaines de pays en Asie, en Amérique latine, en Europe et en Afrique. En ce qui concerne l'Afrique c'est 23 milliards de dollars de 2013 à 2021 avec un pic de 28 milliards de dollars en 2016.

Mais depuis 2016, les financements chinois vers l'Afrique



sont en chute libre avec le niveau le plus bas connu de 2 milliards de dollars en 2021.

Pour donner un aperçu de ce qui a été accompli, le conseil d'État chinois a publié le livre blanc du BRI qui revient sur les grandes réalisations de l'initiative. À côté de ce livre blanc, Le Global Development Policy Center de l'université de Boston a publié la semaine passée un rapport qui dresse un bilan critique de la première décennie de l'initiative.

LES BONS CÔTÉS

Financement : Les banques stratégiques chinoises ont fourni environ 500 milliards de dollars de financement entre 2008 et 2021, soit 83 % des prêts de la Banque mondiale au cours de la même pé-

riode. 331 milliards de dollars ont été accordés après la création de la BRI en 2013. En outre, la BRI a également stimulé d'autres formes de financement telles que l'investissement en actions et l'afflux de fonds commerciaux et privés dans les pays du Sud. La Chine a également fourni des liquidités aux gouvernements, ajoutant environ 910 milliards de dollars au filet de sécurité financier mondial.

Croissance : Les investissements de la BRI dans les infrastructures ont stimulé les exportations en réduisant les coûts et ont stimulé la croissance à court terme. Le financement chinois du développement à l'étranger a été beaucoup plus axé sur les activités industrielles et les projets d'infrastructure, par rapport aux bailleurs traditionnels

comme la Banque mondiale, qui ont eu tendance à se concentrer sur le renforcement des capacités institutionnelles. Les financements chinois ont permis de garantir 1,7 % à 2,9 % de la croissance mondiale à plus long terme.

Options : La présence de la Chine comme bailleur de fonds a élargi les options des pays bénéficiaires, nombre d'entre eux empruntant auprès de la Chine et de la Banque mondiale à des taux à peu près égaux. Cela a accru leur autonomie politique des pays récipiendaires. Sa présence a aussi poussé la Banque mondiale à financer davantage les projets d'infrastructures. Le rapport a découvert qu'en Afrique, la Banque Mondiale accorde désormais plus de financements aux infrastructures dans les pays qui reçoivent le plus de financements chinois.

LES PROBLÈMES

Crise de la dette : Les prêts chinois ont coïncidé avec une augmentation rapide des prêts commerciaux occidentaux. Ensemble, ils ont contribué à favoriser une crise de la dette dans les pays du Sud, déclenchée en partie par des hausses rapides des taux d'intérêt en réponse à la pandémie de grippe aviaire et à la guerre en Ukraine. La Chine a joué un rôle compliqué

dans les processus d'allègement de la dette en participant à l'initiative de suspension des services de la dette et au cadre commun du G20, tout en s'opposant à certaines conventions relatives au rôle des banques multilatérales de développement. Cela a retardé la restructuration de la dette de plusieurs pays comme la Zambie. Dans le même temps, la Chine est devenue un important bailleur de fonds bilatéral. La combinaison de ces facteurs risque de fragmenter le système financier international, tandis que le faible niveau de transparence de la Chine accroît l'incertitude.

Pollution et impact environnemental : Les investissements chinois dans les infrastructures et l'industrie ont eu un impact considérable sur l'environnement. Les infrastructures chinoises à l'étranger favorisent également le réaménagement des sols, ce qui entraîne de nouvelles émissions de gaz à effet de serre et pose des risques pour la biodiversité et les terres indigènes. Entre 2000 et 2021, les deux tiers du financement de l'énergie ont été consacrés à l'infrastructure des combustibles fossiles. Les centrales électriques financées par la Chine émettront 12 gigatonnes de dioxyde de carbone au cours de leur vie.

AVEC PROJETAFRIQUECHINE.COM

Malgré le rétropédalage de la DGM et de la DGDA**Le TP Mazembe ne jouera pas son premier match de l'African Football League à Lubumbashi**

Pour son premier match de l'African Football League qui devait l'opposer ce samedi dans son stade de Kamalondo, à Lubumbashi, le TP Mazembe a été contraint de se délocaliser vers Dar es-Salaam, capitale de la Tanzanie, où le match est programmé pour le dimanche. La faute est aux dysfonctionnements dans le dédouanement à la frontière de Kasumbalesa, dans la province du Haut-Katanga, affrété par la CAF (Confédération africaine de football association). Finalement, c'est hier mardi 17 octobre que la DGDA (Direction générale des douanes et accises) a décanté la situation, autorisant l'entrée en RDC des matériels de la CAF. Une décision qui ne change en rien l'option de délocalisation vers Dar es-Salaam, déjà actée par la CAF. La veille, le ministre des Sports et Loisirs, François-Claude Kabulo mwana Kabulo, s'est déchargé de toute interférences politiques dans la décision de délocalisation de la CAF.

NANA KANKU

Le match devant opposer le TP Mazembe à l'Espérance de Tunis, comptant pour les quarts de finale de l'African Football League (AFL) a été renvoyé le 22 octobre 2023 au stade Benjamin Mkapa à Dar es-Salaam, en Tanzanie.

« Très chers supporters, c'est la mort dans l'âme que nous vous annonçons que votre club, le TP Mazembe, ne jouera pas son match contre l'Espérance Sportive de Tunis de l'African Football League à Lubumbashi. Le gouvernement congolais s'est catégoriquement opposé à octroyer des visas aux officiels de la CAF et à autoriser l'entrée sur notre territoire des matériels de retransmission tv alors que ces derniers sont retenus à la douane à Lubumbashi. L'équipe devra jouer en Tanzanie son match aller face à l'Espérance Sportive de Tunis le dimanche 22 octobre », pouvait-on lire lundi sur le site de Mazembe.

Dans une correspondance de la CAF datée du 15 octobre 2023, la ligue africaine regrette de constater que les problèmes logistiques rencontrés en République Démocratique du Congo contrarient le bon déroulement de la compétition. La CAF fait également état des « difficultés à obtenir les lettres de courtoisie facilitant l'entrée sur le territoire congolais des experts opérationnels et les invités VIP ainsi que celles rencontrées pour l'envoi du matériel nécessaire en lien avec la production du match ».



De son côté, le Gouvernement a dit n'avoir jamais reçu une lettre de la Confédération africaine de football (CAF), ni de la Fédération congolaise de football Association (FECOFA), encore moins celle de TP Mazembe, relative à la demande de dédouanement des équipements de retransmission et VAR pour l'organisation de ce match des 1/4 de finale de la l'African football League. Le dément est du ministre Claude-François Kabulo mwana Kabulo, dans un communiqué daté du lundi 16 octobre.

Coup de théâtre ! Car, le lendemain, soit le mardi 17

octobre 2023, la DGDA a, sur base d'une « requête », qu'elle dit avoir reçue de l'ASBL Fédération congolaise de football association (FECOFA) a enfin autorisé la procédure d'urgence pour le passage aux frontières de Kasumbalesa des matériels de la CAF, contredisant la version du ministre des Sports qui avait fait part lundi de l'inexistence d'une pareille lettre de la FECOFA.

Bien avant la DGDA, la DGM (Direction générale des migrations) avait aussi délivré, le même mardi 17 octobre, un lot de 60 visas pour les officiels et invités VIP de la CAF.

GROGNE À LUBUMBASHI

Les supporters du TP Mazembe ont été empêchés de marcher par les forces de l'ordre. Ces derniers étaient déployés en nombre au point de départ de cette activité au stade du club dans la commune de Kamalondo. Les manifestations publiques sont interdites à Lubumbashi depuis plusieurs mois maintenant.

A défaut de marcher, les supporters du club luso-ivoirien

sont allés déposer un mémorandum à la mairie de la ville pour exprimer leur mécontentement par rapport à la situation de leur club suite, selon eux, au blocage du matériel de retransmission du diffuseur de la Confédération Africaine de Football (CAF) et autres visas des invités de l'instance faitière du football continental pour le match des quarts de finale de l'African Football League (AFL).

« Nous condamnons la politisation du sport en RDC. Nous regrettons le fait qu'on nous a privés forcément, nous fanatiques de Mazembe, de soutenir localement notre équipe. Sincèrement, ce match devait se jouer ici chez nous. Nous regrettons ce qui se passe », dit, ce mardi, Mario Kawel, président du comité de coordination des supporters de Mazembe.

Aux dernières nouvelles, le secrétariat du club a reçu 60 visas des invités mais en retard parce que le match, prévu ce dimanche face à l'Espérance Sportive de Tunis, sera probablement délocalisé pour Dar-es-Salaam en Tanzanie.

Match amical au Portugal : la RDC et l'Angola se neutralisent (0-0)

Les Léopards de la RDC et les Palancas Negras d'Angola ont partagé sur le score de zéro but partout, mardi 17 octobre, à l'Estádio do Bonfim, à Setubal, à moins de 40 Km de Lisbonne (Portugal).

Ce match amical a permis aux deux pays d'affûter leurs armes pour la phase finale de la CAN 2024, prévue entre janvier et février en Côte d'Ivoire.

Dans cette compétition, la RDC évoluera dans le Groupe F avec le Maroc, la Zambie et la Tanzanie. L'Angola, de son côté, est logée dans le Groupe D avec l'Algérie, le Burkina Faso et la Mauritanie.



Après la première mi-temps, les Congolais ont commencé à appuyer sur l'accélérateur en vue de faire la différence au marquoir.

A la 52^e minute de jeu, Sé-

bastien Desabre a opéré un double changement. Théo Bongonda a pris la place de Meschack Elia alors que Silas Katomba a remplacé Jonathan Okita.

Au moins 22 minutes

plus tard, le technicien français a sorti William Balikwisha au profit de Jackson Muleka tandis que Cédric Bakambu a pris la place de Chico Banza.

Malgré tous ces changements, les Congolais n'ont pas pu trouver la moindre faille du côté angolais.

Le défenseur congolais Gédéon Kalulu a terminé cette rencontre avec un carton jaune.

Les 22 acteurs ont évolué dans un stade presque vide faute de supporters. La RDC et l'Angola se sont rencontrés au moins 14 fois. Les Congolais l'ont emporté à 7 reprises et ont fait 4 matches nuls et concédé 3 défaites.

Avec Radio Okapi

ECONEWS

Journal en ligne et Tri-hebdomadaire d'informations générales

Complexe Nzigi (ex-Muana Nteba),
Local n°50, Kinshasa/
Gombe
Tél : +243 81 904 17 63/
89 301 93 05
+ 243 903185670
E-mail :
kuediasala@gmail.com
www.econewsrdc.com
L'info qui fait échos

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Faustin KUEDIASALA

RÉDACTEUR EN CHEF
Hugo TAMUSA

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION
Florent N'LUNDA N'SILU

RÉDACTION GÉNÉRALE
Faustin KUEDIASALA
Hugo TAMUSA
Florent N'LUNDA N'SILU
Tighana MASIALA
Jonathan MUTADJIRI
Nana Kanku
A.T. MPUTU

COLLABORATEUR EXTÉRIEURS
Marc NZATE
Francis Mayuma

WEB MASTER
Tighana MASIALA

PRODUCTION
Michel MASUDI
+243 907314011

COMMERCIAL
John RUSHIMBA

INTENDANT GÉNÉRAL
René LOKOTA

Trans-academia : Impayés depuis trois mois, les agents décrètent la grève

Les agents de Trans-academia, société chargée d'assurer la mobilité des étudiants dans la ville de Kinshasa, ont décrété la grève depuis lundi 16 octobre pour exiger la signature d'un contrat de travail et le paiement de leurs arriérés de salaire de trois mois, voire plus pour certains.

Sans contrat de travail depuis le démarrage des activités de Trans-academia il y a huit mois dans la ville de Kinshasa, les agents de cette société ont manifesté leur ras-le-bol contre cette pratique qui viole les lois de la République Démocratique du Congo, lundi 16 octobre.

Cette manifestation est assortie par une grève décrétée par les manifestants qui conditionnent la reprise du travail par le paiement de leurs arriérés de salaire et la signature d'un contrat de travail.

Interrogés, les syndicats ont révélé que les agents de Trans-academia n'ont pas été payés depuis le mois de juillet 2023, ce qui représente trois mois d'arriérés de salaire, soit les mois d'août, septembre et octobre. Le dernier salaire payé, pour le compte du mois de juillet 2023, remonte au 8 août 2023.

Les agents embauchés lors du lancement de cette société au mois de mars 2023, ont déclaré n'avoir pas perçu le salaire de ce mois.

« Cette situation nous offusque, nous avons des



Quelques étudiants de l'ISC à l'arrêt de bus Trans-Academia à la recherche d'un bus. Photo ACP, Van'hove Wembi

familles à nourrir. Si les autorités compétentes n'interviennent pas rapidement pour décanter la situation, nous allons pérenniser cette grève jusqu'au moment où nous aurons gain de cause», a prévenu un chauffeur du bus sous le sceau de l'anonymat.

« Pour la petite histoire, Trans-academia a commencé

à fonctionner depuis le 6 mars 2023. Les agents qui ont commencé à travailler dès le lancement des activités de cette société n'ont pas touché ce mois. A partir du mois de mai, des problèmes ont commencé à se poser en son sein. Au moment de la paie, d'autres agents ne se retrouvent pas sur les listes établies.

Notre établissement ne reçoit pas de subvention de l'Etat depuis quelque temps. Nous ignorons la source du blocage. Nous sommes fatigués du désordre qui gangrène cette société. Cet établissement joue un rôle important pour la mobilité des étudiants, nous craignons qu'il meurt prématurément», a déclaré un

agent administratif qui a requis l'anonymat.

Un autre agent administratif abordé, a déploré le fait que Trans-academia ne bénéficie d'aucune attention de la part du gouvernement. Pour preuve, il a signalé que, contrairement à d'autres agents des établissements publics, ceux de cet établissement n'ont pas perçu les frais alloués à l'occasion de la rentrée scolaire. Pareil pour les agents qui ont presté lors des neuvièmes Jeux de la Francophonie organisés du 28 juillet au 6 août 2023 dans la capitale et qui, à ce jour, n'ont pas été payés.

Notons que cette situation risque de porter préjudice à plus de 50.000 abonnés, tous étudiants des secteurs publics et privés agréés de Kinshasa, et plus de 13.000 à 14.000 étudiants qui prennent les bus de Trans-academia quotidiennement. Les syndicats exigent une intervention urgente de l'autorité compétente pour résoudre le problème le plus vite possible, car Trans-Academia est un des projets

AVEC BENNY LUTALADIO (STAGIAIRE)

